

CAPET externe STMS

Précisions sur les épreuves d'admissibilité

Première épreuve admissibilité : Epreuve de Synthèse

Définition 2011

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances en vue de l'étude d'une question issue du secteur des sciences et techniques médico-sociales

Précisions

Les connaissances ont été acquises à l'université et sanctionnées par l'obtention du master. L'épreuve a pour but d'évaluer les capacités du candidat à mobiliser les connaissances acquises dans le cursus universitaire, les structurer pour répondre à une « problématique » relative à une question sociale et /ou de santé publique, problématique apparaissant sous forme d'une ou plusieurs questions.

Les questions, qu'elles soient liées ou indépendantes, sont logiquement articulées vers un objectif identifiable autour un questionnement à identifier et qui servira de fil conducteur.

Les connaissances requises pour élaborer la ou les réponses sont au niveau universitaire.

Des documents peuvent être fournis ; ils correspondent à des publications récentes, des textes réglementaires, des articles scientifiques, des données jugées non obligatoirement connues des candidats mais nécessaires à l'élaboration de la réflexion,

L'évaluation portera sur

- la maîtrise des connaissances, leur agencement, leur liaison ;
- la capacité à exploiter les documents fournis ;
- l'aptitude à la réflexion et au raisonnement scientifique
- la capacité à dégager les concepts fondamentaux, la compréhension des contextes historiques, politiques, économiques, juridiques, à mettre en évidence les politiques sociales et de santé publique, à identifier les dispositifs et les institutions ;
- la clarté et la rigueur de l'expression écrite et de la composition.

Seconde épreuve admissibilité Étude d'un système, d'un procédé ou d'une organisation.

Définition 2011

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de conduire l'analyse critique de situations ou d'établir un projet dans un contexte correspondant à une ou plusieurs activités du secteur des sciences et techniques médico-sociales.

Précisions

Des documents, concernant des publics, des politiques, des organisations, des dispositifs, des actions dans les secteurs de la santé et du social sont support de l'analyse ou permettent l'élaboration du projet.

Il peut s'agir, par exemple de construire une démarche allant de la formulation d'un problème à la mise en œuvre de la ou des solution(s), de concevoir un projet en réponse à un besoin et éventuellement d'en proposer une évaluation

L'évaluation portera sur

- L'exploitation des documents fournis
- La pertinence des analyses et des propositions ;
- La démarche de projet : analyse des besoins, étapes du projet, évaluation ;
- La démarche de résolution de problèmes ;
- La méthodologie d'évaluation des propositions ;
- La qualité de la rédaction, celle des documents produits, la rigueur du vocabulaire technique.